

# BIN FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Cette fiche de données de sécurité : (1)

Canada SIMDUT 2015 qui comprend la Loi sur les Produits Dangereux (LPD) modifiée et le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD)

Date d'émission 20-nov.-2023 Date de révision 20-nov.-2023 Numéro de révision 1

# 1. Identification

Identificateur de produit

FBN MCPA Ester 600 EC Nom du produit

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit PMRA Reg. No.: 34973

**Synonymes** Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Herbicide Utilisation recommandée

Restrictions d'utilisation Utiliser uniquement comme indiqué sur l'étiquette du produit

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

Farmer's Business Network Canada, Inc. PO Box 5607 High River, Alberta Canada T1V 1M7 1-844-200-FARM (3276)

Courriel regulatory@farmersbusinessnetwork.com

Numéro de téléphone à composer en

cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas

d'urgence

No de téléphone de Chemtrec :+1 703 527-3887 (International) ou 1 800 424-9300

(Amérique du Nord)

Urgences sanitaires 24/7: appelez le 800 858-7378 (National Pesticide Information Center -

centre national d'information sur les pesticides)

# 2. Identification des dangers

# Classification

Liquides inflammables	Catégorie 4
Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - cutanée	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1

## Éléments d'étiquetage

**Danger** 

Mentions de danger

Liquide combustible
Nocif en cas d'ingestion
Nocif par contact cutané
Nocif par inhalation
Provoque des lésions oculaires graves
Peut provoquer une allergie cutanée



## Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage

Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

## Conseils de prudence - Réponse

#### Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

## Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

#### Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

## Ingestion

EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

#### Incendie

En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

#### Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé

# Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

## Autres renseignements

Provoque une légère irritation cutanée. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

## Toxicité aiguë inconnue

6.539 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion

6.539 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané

6.539 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

# 3. Composition/information sur les ingrédients

## **Substance**

Non applicable.

# <u>Mélange</u>

Nom chimique	No. CAS	% en poids		Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
(4-Chloro-2-méthylphénoxy)acétate de 2-éthylhexyle	29450-45-1	90 - 99	-	
Éthoxylates de tristyrylphénol	99734-09-5	1 - 5	-	
Acide benzènesulfonique, dérivés de 4-C10 à C13-sec-alkyle, sels de calcium	84989-14-0	1 - < 3	-	
Alcool isobutylique	78-83-1	1 - < 3	-	

# 4. Premiers soins

## Description des premiers soins

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale immédiate Conseils généraux

est requise.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes

apparaissent. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un

médecin.

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et Contact avec la peau

toutes les chaussures contaminés. Peut provoquer une allergie cutanée. Si les symptômes

persistent, appeler un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une

personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux.

Équipement de protection

premiers soins

Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est individuelle pour les intervenants en conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Utiliser l'équipement de protection

individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Sensation de brûlure. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Un contact prolongé **Symptômes** 

peut causer une rougeur et une irritation. Toux ou respiration sifflante. Difficulté à respirer.

Effets d'une exposition Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter en fonction des Note aux médecins

symptômes.

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Poudre chimique sèche, CO2, eau pulvérisée ou mousse régulière.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec une pulvérisation d'eau. Le produit est ou contient un sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Produits de combustion dangereux Peut émettre vapeurs toxiques lorsque soumis à l'action d'un feu.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Sensibilité à la décharge Aucun. Oui.

électrostatique

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention et précautions spéciales pour les complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle. pompiers

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Evacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection

individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter

l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation

adéquate. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux,

déversements/fuites. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.

**Autres renseignements** Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Endiguer

loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière Méthodes de nettoyage

absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur

l'environnement.

## 7. Manutention et stockage

## Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs ou la bruine. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Éviter l'accumulation de charges

électrostatiques. Utiliser avec une ventilation locale. Manipuler conformément aux bonnes

pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

# Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

#### Conditions d'entreposage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-a-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Stocker conformément à la réglementation nationale particulière. Entreposer conformément à la réglementation locale. Conserver hors de la portée des enfants. Garder sous clef.

# 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

## Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Alcool isobutylique	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm
78-83-1	TWA: 152 mg/m <sup>3</sup>			TWA: 152 mg/m <sup>3</sup>

Nom chimique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve-et-Labrad	Nouvelle-Écosse
			or	
Alcool isobutylique	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
Alcool isobutylique	TWA: 50 ppm STEL: 60 ppm	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm STEL: 60 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 150 mg/m³ STEL: 75 ppm STEL: 225 mg/m³

## Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection à fermeture étanche.

**Protection des mains** Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur

l'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer

> régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

> > Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

@ 20 °C

# 9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Liquide transparent Aspect

État physique Liquide Couleur Brun clair Odeur Ester

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

**Propriété** <u>Valeurs</u> Remarques • Méthode

Hq solution (1 %) 3.61

Point de fusion / point de Aucune donnée disponible

congélation

Point initial d'ébullition et plage Aucune donnée disponible

d'ébullition

Point d'éclair 81 °C / 177.8 °F

Taux d'évaporation Aucune donnée disponible Inflammabilité Aucune donnée disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air Aucune donnée disponible

Limite supérieure d'inflammabilité

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité Pression de vapeur

Densité de vapeur relative

Densité relative 1.06 mg/L

Solubilité dans l'eau

Solubilité dans d'autres solvants Coefficient de partage

Température d'auto-inflammation

Température de décomposition

Viscosité cinématique

27.1 - 27.7 mPas Viscosité dynamique

Autres renseignements

Propriétés explosives Aucun renseignement disponible. Propriétés comburantes Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible Point de ramollissement Aucun renseignement disponible Masse moléculaire Teneur en COV Aucun renseignement disponible Masse volumique du liquide Aucun renseignement disponible Masse volumique apparente Aucun renseignement disponible

# 10. Stabilité et réactivité

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles. Matières incompatibles.

Matières incompatibles Acides forts, Bases fortes, Agents comburants.

Numéro de FS UL-GCS-269

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

# 11. Données toxicologiques

#### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

**Inhalation**Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Nocif

par inhalation. (sur la base des composants).

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Provoque des lésions oculaires graves. Peut causer une lésion irréversible aux yeux.

Contact avec la peau Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut

entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Provoque une légère irritation cutanée. Nocif par contact cutané. (sur la base des composants). Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Peut être absorbé par la peau en quantités nocives.

Ingestion Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une

ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la

diarrhée. Nocif en cas d'ingestion. (sur la base des composants).

# Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Rougeurs. Combustion. Peut causer la cécité. Démangeaisons. Éruptions cutanées.

Urticaire. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation. Toux ou respiration

sifflante.

<u>Toxicité aiguë</u> Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact avec la peau. Nocif par inhalation.

## Mesures numériques de la toxicité

#### Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH:

**ETAmél (orale)** 1,395.84 mg/kg **ETAmél (cutané)** 1,184.20 mg/kg **ETAmél** 1.62 mg/l

(inhalation-poussière/brouillard)

## Toxicité aiguë inconnue

6.539 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion 6.539 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané

6.539 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

# Renseignements sur les

composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
(4-Chloro-2-méthylphénoxy)acét	= 1300 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	> 5.05 mg/L (Rat)4 h
ate de 2-éthylhexyle			
29450-45-1			
Alcool isobutylique	= 2460 mg/kg (Rat)	= 3400 mg/kg ( Rabbit )	> 18.18 mg/L (Rat)6 h
78-83-1			-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une légère

irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque des

brûlures. Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition répétée**Aucun renseignement disponible.

**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

# 12. Données écologiques

Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
(4-Chloro-2-méthylphénoxy)acét ate de 2-éthylhexyle 29450-45-1		(96h, Lepomis macrochirus)		EC50: =0.29mg/L (48h, Daphnia magna)
	Subcapitata)	Lepomis macrochirus)		
Alcool isobutylique 78-83-1	-	LC50: =375mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 1370 - 1670mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 1480 - 1730mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: 1120 - 1520mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	EC50: =1300mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: 1070 - 1933mg/L (48h, Daphnia magna)

Persistance et dégradation

Aucun renseignement disponible.

# **Bioaccumulation**

# Renseignements sur les

composants

Nom chimique	Coefficient de partage
(4-Chloro-2-méthylphénoxy)acétate de 2-éthylhexyle	4.49
29450-45-1	
Acide benzènesulfonique, dérivés de 4-C10 à C13-sec-alkyle,	6
sels de calcium	
84989-14-0	

Alcool isobutylique	1
78-83-1	

Mobilité Aucun renseignement disponible.

**Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible.

# 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes d'élimination

inutilisés

Déchets de résidus/produits

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la

réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

# 14. Informations relatives au transport

TMD Non réglementé

Non réglementé pour les quantités inférieures à 5 litres par récipient individuel. Voir IATA IATA

**SP A197** 

Numéro UN ou numéro UN3082

d'identification

Désignation officielle de

Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a.

transport de l'ONU

Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage

(4-Chloro-2-méthylphénoxy)acétate de 2-éthylhexyle Nom technique de l'IATA

UN3082, Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. Désignation

((4-Chloro-2-méthylphénoxy)acétate de 2-éthylhexyle), 9, III

Dispositions particulières

A97, A158, A197

Code ERG

IMDG Non réglementé pour les quantités inférieures à 5 litres par récipient individuel. Voir IMDG

2.10.2.7

Numéro UN ou numéro

UN3082

d'identification

Désignation officielle de MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES,

transport de l'ONU

N.S.A.

Classe (s) de danger relatives

9

au transport

Groupe d'emballage

(4-Chloro-2-méthylphénoxy)acétate de 2-éthylhexyle

Nom technique de l'IMDG Désignation

UN3082, MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,

LIQUIDES, N.S.A. ((4-Chloro-2-méthylphénoxy)acétate de 2-éthylhexyle), 9, III, Polluant

marin

Dispositions particulières

274, 335, 969

EmS-N° F-A, S-F

# 15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

#### La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

#### Inventaires internationaux

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

# 16. Autres informations

NFPARisques pour la santé3Inflammabilité2Instabilité0Dangers particuliers -HMISRisques pour la santé3Inflammabilité2Dangers physiques0Protection individuelle

# Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation: TBP: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT) vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)

STOT: Toxicité pour certains organes

cibles

ETA : Estimation de la toxicité aiguë CL50 : Concentration létale 50

DL50: Dose létale 50

# Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond Valeur limite maximale Sk\* Désignation de la peau

\*\* Désignation de danger + Sensibilisants

# Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 20-nov.-2023

Date de révision 20-nov.-2023

Note de révision

Libération initiale.

# Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique